

Football/Le point après la 3e journée du championnat national de D2

L'AS Dikaki a le feu aux trousses

MM
Libreville/Gabon

AU regard du nombre décroissant des cartons jaunes infligés aux joueurs (14) et un carton rouge par rapport à l'exercice précédent, on peut croire que le fair-play a prévalu pendant la troisième journée du National-Foot 2. Laquelle levée voit le leader, AS Dikaki, en déplacement, se faire contrer, à Idriss-Ngari, par la lanterne rouge, le FC 105 (0-0). Autre club ayant marqué le pas, l'Union sportive Oyem (USO) qui détient le meilleur buteur du moment en son sein : Seydou Kane (4 buts). Par ailleurs, malgré son nul en déplacement contre le club ninois de l'ASIM (1-1), la formation oyemoise met la pression sur le club



Photo : J.F. Maroia

Les joueurs de l'AFJ étaient au repos.

de Fougamou, chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi. AS Dikaki et USO ne sont pas non plus à l'abri. Car, le club port-gentillais du FC

109, tombeur de l'OM (3-2) qui s'illustre plus dans une instabilité chronique, n'est plus qu'à un point d'eux (soit 6 points). Quant à Ogooué FC de

Franceville (Haut-Ogooué), son nul contre la formation ogivine d'Atangatier FC (1-1) le propulse à la quatrième place.

Classement 3e Journée D2

	Equipes	Pts	J	DB
1	AS Dikaki	7	3	+7
2	USO	7	3	+2
3	FC 109	6	3	+1
4	Ogooué FC	4	3	-1
5	AFJ	3	3	0
6	OM	3	3	-1
7	Atangatier FC	1	2	-1
8	ASIM	1	2	-1
9	FC 105	1	3	-3

Tous les résultats de la 3e journée D2

OM	2 - 3	FC 109
Atangatier FC	1 - 1	Ogooué FC
ASIM	1 - 1	USO
FC 105	0 - 0	AS Dikaki

Trois questions au coach limogé de l'OM...

... Olgan Ondo : " A O'Mbilanziami, aucun entraîneur ne signe de contrat "

Propos recueillis par J. F. M.
Libreville/Gabon

Au cours de cet entretien, l'ancien entraîneur de l'OM évoque aussi la question des joueurs qui, jusqu'à présent, n'ont pas de licences et celle d'autres qui sont sous-payés. Lecture.

L'union. Pour quelles raisons paraissez-vous si irrité?

Olgan Ondo : C'est suite à votre brève parue dans l'édition du 5 février, évoquant mon limogeage de l'OM, que j'ai tenu à parler avec vous pour éclaircir certains points. Oui, je viens d'être limogé. Mais très franchement, j'avoue que je suis très frustré et déçu par la manière dont j'ai été débarqué. Je tiens d'abord à faire savoir que dès ma première défaite concédée face AFJ (0-1 nldr), j'avais déjà manifesté à ma direction mon mécontentement par une correspondance. Laquelle exprimait mon désir de quitter ce club. Mais mes collègues et les joueurs m'ont convaincu de rester. J'ai donc dû reconsidérer ma position. Puis, vint le match de Tchibanga contre Asim que nous avons gagné. Après cette victoire, je me suis dit que les choses



Photo : J.F. Maroia

Le coach Olgan Ondo, limogé de l'OM.

allaient s'arranger. Mais c'était une erreur car, face au FC 109 de Port-Gentil, nous avons concédé une seconde défaite.

Peut-on penser que le président d'O'Mbilanziami, Jean Boniface Assélé, grand connaisseur du football, a pu déceler quelques insuffisances dans vos méthodes de travail ?

Je ne pense pas. Jusque-là, j'avais le soutien du président fondateur. Par contre; c'est le directoire qui jouait un très mauvais rôle, d'autant qu'il me traitait de tous

les noms d'oiseaux. Sans avoir le courage de me le dire en face. Ce n'est pas tout. Car durant mon petit séjour à l'OM, j'ai été confronté à plusieurs difficultés organisationnelles. Il s'agit, notamment, du manque de qualification chez plusieurs bons joueurs que j'avais sollicités pour disputer le National-Foot. Lesquels joueurs avaient pris une part active à la phase des matchs amicaux d'avant-saison. Je ne pouvais pas les utiliser, faute de licences.

Le deuxième point est qu'à la veille des rencontres, je ne savais pas si je devais retenir un groupe dans le cadre du casernement. C'est par le truchement de certains joueurs que j'ai, au dernier moment, été informé qu'il y avait effectivement un casernement. Malgré ce dysfonctionnement, je me battais toujours seul sans l'aide des membres du directoire. Excepté le président fondateur, qui venait de temps en temps discuter avec moi. En définitive, j'étais l'entraîneur et le recruteur.

Le dernier aspect concerne la suspension des séances d'entraînement, deux semaines avant le coup d'envoi du National-Foot 2. Toute chose qui a constitué un handicap pour l'équipe, d'autant plus que nous avons terminé avec la phase du fonicier.

A vous entendre, vous regrettez la manière avec laquelle vous avez été viré ? Allez-vous saisir la Linafp ? Détenez-vous un contrat pour le faire et espérez-vous avoir gain de cause ?

Pour l'instant, mon plus grand souhait est de rencontrer le président Assélé. Histoire de m'imprégner profondément de ce dont il me reproche exactement. Si je constate que je n'ai rien fait de mal, alors, je vais naturellement saisir la Linafp. Relativement au deuxième volet de votre question, il me plaît de dire qu'à l'OM, aucun entraîneur ne signe de contrat. Et c'est mon cas. Je me suis engagé par un contrat verbal avec le président d'O'Mbilanziami devant témoin. Mais j'avais pris la peine d'enregistrer toute notre discussion. Depuis les cinq mois passés à l'OM, je n'ai perçu que 250 000 francs à la fin du mois de janvier 2018. A supposer que je ne travaillais pas, pensez-vous qu'un autre technicien pouvait tenir le coup en exerçant dans de telles conditions ?

Autre fait désolant à ce jour, aucun joueur n'a signé le moindre contrat. En plus de ce que les stagiaires sont payés à 60 000 francs par mois. Et que les joueurs seniors confirmés sont rémunérés mensuellement entre 80 000 francs et 100 000 francs. Voilà, en gros, ce que j'ai vécu.

Brèves

AO CMS-USB s'est joué sans brancardiers

L'absence de brancardiers lors du match AO CMS-USB (3e journée) a obligé les joueurs de chaque équipe à porter sur leur dos leurs coéquipiers blessés. Cela, durant toute la première période. Ce n'est qu'en seconde mi-temps que les services du Samu sont arrivés. Pour ces derniers, la faute incombe à la Linafp qui a programmé le match au stade de Sibang sans les avertir. Interrogé sur le sujet, certains membres de la Ligue ont préféré botter en touche.

Missile FC : Dragan Simonovic peut aller voir ailleurs

Selon une source digne de foi, le directoire

du club militaire vient de lever l'interdiction du technicien serbe Dragan Simonovic de se faire engager par un autre club. Les deux parties ayant pu trouver un terrain d'entente. A Missile, personne n'a pu confirmer cette information. Dragan Simonovic s'est juste contenté de dire que les choses s'amélioreraient.

Idriss-Ngari et Nzenz-Ayong : toujours sans toilettes publiques

Ces deux stades n'ont toujours pas entrepris les travaux qui permettraient au public de trouver des lieux d'aisance convenables. Cette absence oblige plusieurs personnes, lors des matchs du National-Foot, à se tourner vers la nature. Une situation déplorable quand on sait

que ce même public s'acquitte du droit d'entrée.



Photo : J.F. Maroia

Photo : J.F. MAROIA